



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

**COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS**

22 octobre 2018

## **Politique agricole cantonale**

### **Le canton et les organisations agricoles s'engagent pour la réduction des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires**

**L'Etat du Valais et les organisations professionnelles agricoles ont élaboré un plan d'action cantonal ambitieux pour réduire les risques sur l'homme et l'environnement liés à l'utilisation de produits phytosanitaires. Adapté aux spécificités du canton, ce plan répond aux défis d'une agriculture durable toujours plus respectueuse de l'environnement.**

Le plan d'action national visant la réduction des risques et l'utilisation durable des produits phytosanitaires a été approuvé par le Conseil fédéral en septembre 2017. La même année, le canton a constitué un groupe de travail interdépartemental sur les micropolluants. Il est composé des Services de la consommation (SCAV), de l'environnement (SEN), des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP) et de l'agriculture (SCA). Il a pour mission de traiter l'ensemble des sources d'émissions polluantes et d'élaborer une stratégie d'amélioration, de collaboration et de suivi de ces émissions polluantes.

Dans ce cadre, et d'entente avec la profession, le Service de l'agriculture souhaite mettre en œuvre le plan fédéral dans l'agriculture valaisanne, en complément aux mesures déjà mises en place. L'accent sera mis sur la protection des eaux et de l'homme, qu'il soit exploitant, utilisateur privé ou consommateur.

Depuis plusieurs années, l'agriculture valaisanne adapte continuellement ses méthodes culturales pour une production toujours plus respectueuse de l'environnement. Des projets d'utilisation durable des ressources naturelles ont été mis en place. Par exemple, «VitiSol» pour limiter l'usage des herbicides, la plateforme d'échange viticole «Orientation bio» pour encourager l'emploi de produits phytosanitaires naturels et le réseau de stations de lavage actuel pour les appareils de traitement.

Le plan d'action prévoit de réduire de moitié les risques lors de l'utilisation de produits phytosanitaires. Pour atteindre cet objectif, la vulgarisation et le conseil seront renforcés et des contrôles ciblés seront conduits par l'Etat du Valais, notamment pour vérifier l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires le long des eaux superficielles.

Des soutiens financiers sont prévus dans le cadre de projets collectifs régionaux. Le projet d'amélioration de la qualité de l'eau de la Lienne, par exemple, prévoit un million de francs sur six ans pour la mise en œuvre de mesures de protection efficaces par les producteurs. Des programmes fédéraux visant l'utilisation efficace des ressources naturelles sont développés et promus. Les domaines de l'Etat servent de laboratoire pour tester et développer des méthodes alternatives innovantes.

Le plan cantonal permettra de renforcer les initiatives des professionnels et du canton afin de poursuivre la tendance forte de réduction des produits phytosanitaires.

#### **Personnes de contact**

**Christophe Darbellay**, Chef du Département de l'Economie et Formation, 027 606 76 45  
**Pierre-Yves Felley**, Directeur de la Chambre d'agriculture valaisanne, 076 427 10 30

